

Brèves

du CSEE LEVALLOIS Ordinaire

des 8 et 9 juillet 2021

Réunion en présentiel et Skype

1. Point sur le choix du nouveau Logo du CSEE :

Vous avez été nombreux (2.395) à voter pour le choix du nouveau logo du CSEE Levallois. Le choix n° 1 a été retenu. Il fallait 1.500 votes pour déclencher l'obtention du chèque Culture pour l'ensemble des salariés. Le seuil est donc largement atteint. Merci à tous.

Logo 1 Sélectionné		Note moyenne 2.42
Logo 2		Note moyenne 1.79

2. Intégration de SKILLEOS dans nos prestataires CSEE :

Vos élus UNSa ont voté favorablement pour faire bénéficier les salariés GMF Levallois et leur famille de ce service de formation et d'apprentissage virtuel. Nous avons également demandé à ce que la signature se fasse sur une année avec mise en service gratuite jusqu'au 30 septembre 2021 afin de permettre aux usagers d'expérimenter le service et de l'apprécier et avons insisté sur la communication et la promotion à faire autour de ce service par le CE et Skilleos.

Ce nouveau service permet d'accéder à des cours en ligne : le soutien scolaire, le code de la route, l'apprentissage des langues vivantes (internationales et régionales), des cours de cuisine, des séances de sport, des cours de musique, et bien plus encore. Skilleos est connecté à tous les appareils de la famille. Chacun y trouvera son bonheur!!! 🧑🧑🧑🧑

3. Questions RH :

- Il est rappelé, qu'en application du nouvel accord GPEC, la Bourse à l'Emploi Covéa intégrera progressivement les offres de mission. Ce dispositif qui permet d'exercer des missions temporaires au sein d'autres services, sur un autre métier que le sien, permet de développer ou d'acquérir des compétences et enrichir son parcours professionnel.
- On compte 4 ruptures conventionnelles depuis le début de l'année 2021.
- Le principe d'organisation de la formation des CDD par les FAE (Formateurs Agences Ecoles) est celui de sessions nationales, en petits groupes, en classes virtuelles, et progressivement en présentiel comme cela s'est fait à Lyon, Toulouse et en DR PACA.

4. Question DTSI :

La Direction a tenu à rassurer les équipes de la DTSI travaillant sur l'outil contrat GMF Evolution. Même si à moyen terme il sera adopté un outil Covéa géré par l'équipe du Mans, l'outil contrat Evolution sera conservé jusqu'en 2030. Les salariés ne seront donc pas amenés à aller sur d'autres activités à court terme.

Les élus déplorent que l'externalisation du CAI entraîne une réponse moins appropriée à la demande des utilisateurs.

5. Question DMC :

Pour la Direction, la suppression du budget alloué aux calendriers et l'externalisation des objets publicitaires s'inscrivent dans la politique RSE Covéa et dans le 5ème axe du projet « Notre impact sociétal » en même temps que dans celle de la réduction des coûts.

Les élus regrettent la disparition de ces leviers commerciaux et de ce mode de communication (notamment la distribution des calendriers par les CDE en début d'année...). Il était notamment plus simple de faire des commandes au fil de l'eau en fonction des besoins, au vu des difficultés de stockage en agences.

6. Questions Direction Logistique :

- Point sur le service Maintenance et Sécurité de Saran :

Une permanence RRH et manager sera mise à disposition ½ journée par semaine.

Le soutien psychologique et l'accompagnement seront poursuivis auprès des salariés avec l'aide d'un organisme spécialisé dont le choix n'est pas encore arrêté.

Les élus UNSa ont évoqué l'IAPR (organisme avec lequel nous travaillons déjà).

La Direction va mettre en place un groupe de travail pour gérer les alertes collectives.

- Information-consultation sur le projet de déménagement du magasin d'Ormes :

C'est un projet d'optimisation et de sécurisation de la plateforme de stockage logistique unique Covéa qui regroupe les 3 marques. La Présentation a été faite par les 2 responsables de la plateforme. La consultation a été reportée au 28 juillet 2021 afin de respecter le délai conventionnel d'un mois.

7. Questions Direction Indemnisation :

➤ Point sur les CG DFA :

Deux salariés du CG de Guyane seront affectés sur des postes aux CG de Guadeloupe et de la Martinique selon leur demande et choix.

Concernant la 3ème salariée qui a choisi une mobilité externe, un poste sécurisé pendant 6 mois lui sera réservé.

Les élus UNSa ont rappelé la nécessité de donner plus de temps aux salariés pour déménager et s'installer. La Direction nous assure que notre demande a été prise en compte et que le délai a été repoussé jusqu'à la fin de l'année.

Concernant notre insistance pour l'accompagnement financier, humain et de formation, il nous a été répondu que la RRH va respecter l'accord GPEC et le mettre en application.

➤ Point sur la situation des Centres de Gestion de Noisy et de Cergy :

La situation particulièrement difficile de ces 2 CG, chargés de la Gestion centralisée de dossiers Sécheresse, a été largement débattue.

Au vu du manque de reconnaissance de la part de la Direction envers ces 2 CG, tel que rapporté par les élus, la Direction veillera à les remercier.

Les revendications des organisations syndicales portent notamment sur :

- ½ journée de Gestion par semaine → en attente des conclusions du Groupe de Travail,
- neutralisation des questionnaires de satisfaction sur les dossiers Sécheresse → refus de la Direction qui souhaite maintenir un outil de suivi de satisfaction Clients mais réfléchit à ce point (étant rappelé que les critères de la P3CO sont différents pour ces 2 CG),
- respect de l'engagement de la proportion de 40/60 de dossiers Sécheresse dans le portefeuille des conseillers → La Direction reconnaît que cette proportion n'est pas respectée avec les derniers événements climatiques.
- Traitement des DSI dispatchés sur les autres CG Habitation → A partir de juin, 20 % de DSI supplémentaires sont confiées à Adenes. Le groupe de travail en place examinera la possibilité de répartir différemment les DSI.

Par ailleurs, la Direction reconnaît un décalage entre l'ETP théorique et l'ETP réel.

Les élus UNSa ont attiré l'attention de la Direction sur la charge des Correspondants Anti-Fraude. Avec le transfert en CG des dossiers entre 5 000 et 60 000 €, de la gestion complémentaire leur a été accordée de façon provisoire. Le traitement de ces dossiers s'avère plus chronophage que celui des dossiers fraude gérés antérieurement en CG. Ils requièrent davantage de réflexion et entraînent une multiplicité de sollicitations extérieures. Il est accordé ½ journée de gestion supplémentaire pour le CAF (x 2 dans les CG avec 2 groupes GRC). Il est à regretter que la Direction n'entende pas lui en accorder davantage au motif qu'il a par ailleurs été déchargé d'autres tâches comme celle des réponses aux demandes Alpha.

La question des plannings actuels des Centres de Gestion a été encore une fois remontée. Pour la Direction, nous sommes en phase de stabilisation et une étude est en cours pour les affiner et rechercher une meilleure conciliation entre les attentes des clients et celles des collaborateurs. Le calibrage prévoirait un plafond de 4 plages consécutives (4 x 30 minutes) de la même activité, mais la Direction ne peut que constater que cela ne correspond pas à la réalité. Elle rappelle encore une fois que le POP doit veiller à garantir un minimum de 5 heures de gestion par semaine sur 5 jours par conseiller par la Direction.

8. Quelques chiffres :

L'augmentation des reliquats en IRD (7 946 à ce jour contre 4 960 en décembre 2020) s'explique par les récents évènements climatiques. On note une baisse en Auto.

9. Questions Direction du Développement :

- Concernant les interruptions du réseau Orange pendant plusieurs heures durant les journées des 2 et 3 juin 2021, et la demande de l'UNSa de neutraliser certains critères (taux de recontact, satisfaction Clients, taux de PA, etc) pour ne pas pénaliser les collaborateurs dans l'atteinte des objectifs P3CO, la Direction a répondu que l'impact était limité à la production.

Nous avons rappelé que si les critères de la production sont atteints, c'est grâce aux efforts et à l'implication des collègues. En revanche, les critères de satisfaction Clients et taux de recontact sont impactés par les ruptures de réseaux et dysfonctionnements techniques, ne relèvent pas du ressort des CDRC et peuvent être neutralisés pour permettre d'atteindre la prime collective .

- Suppression du message dissuasif sur le 0970 809 809 annonçant que les CG en DST étaient fermés après 18h en semaine et non ouverts le samedi et le recours au CCC pour ouvrir des pré-déclarations.

Les élus UNSa ont rappelé que les CDRC ont besoin de ce temps pour se concentrer sur leur cœur de métier et pour le développement commercial. Le fait d'ouvrir des pré-déclarations ne faciliterait pas la tâche des CG, car à 99 %, ils sont obligés de recontacter les sociétaires pour avoir plus de précisions.

10. Questions diverses :

- Il n'y a aucun changement au sujet du report automatique des 5 jours de CP de reliquat de fin d'année par rapport à l'an passé.
- Les préconisations gouvernementales au final ont été retenues en ce qui concerne les mesures d'isolement pour les salariés de retour de l'étranger. Il n'y a pas besoin de poser de CP mais TLT ou arrêt Améli (l'information contraire communiquée aux Centre de Gestion n'est plus d'actualité).
- Une étude est en cours afin de déterminer les modalités auxquelles les collaborateurs pourraient bénéficier en matière de matériel de bureau (nature du matériel à préciser) remplacé et/ou non réutilisé par l'entreprise, dans le cadre des changements de mobilier qui peuvent intervenir sur les différents sites.
- L'UNSa a interrogé la Direction sur l'avancement des travaux d'aménagement des agences et a fait un signalement sur la nécessité de la remise aux normes de l'agence de Soissons qui se trouve en état de délabrement et non accessible aux handicapés.
- Pour la vaccination, les salariés peuvent s'absenter pendant leurs heures de travail, cependant ce temps devra être rattrapé.

